

Commune de PLASSAC-ROUFFIAC
Compte-rendu
Séance du 07 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le mercredi sept juillet à 20h30

Le conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Serge DAVID

Présents : Serge DAVID, Daniel MAGNIER, Fabien LAGARDE, Damien AUDOIN, Pascal COTTREAU, Isabelle ARNAUD, Delphine LAURAIN, Alain LAPOUGE, Marie-Christine LE TURDU

Absent excusé : Marie-Odile AURIAU, (pouvoir donné à Daniel MAGNIER),

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h30, l'ordre du jour est le suivant :

- 1- Modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière
- 2- contrat d'adhésion au régime d'assurance chômage auprès de l'URSSAF
- 3- dissolution du SIVOS
- 4- décision modificative N°3
- 5- modification des tarifs de la salle des fêtes
- 6 - adressage
- 7 – vente d'une partie du chemin communal N° 204
- 8 – Questions et informations diverses

Secrétaire de séance : Delphine LAURAIN

1- Modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière
3 nouvelles communes intègrent le syndicat mixte de la fourrière
Vote : 9 voix exprimées pour à main levée

2 – contrat d'adhésion au régime d'assurance chômage auprès de l'URSSAF
Après explication de prise en charge communale si non adhésion pour les contractuels,
consultation de l'assemblée : 9 voix exprimées pour à main levée

3-dissolution du SIVOS
Délibération pour la trésorerie, à modifier pour les subventions
Vote : 9 voix exprimées pour à main levée

4- décision modificative N°3 : factures C2J et BUA
Ces factures sont des notes d'honoraires de mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction des bâtiments communaux.
Vote : 9 voix exprimées pour à main levée

5- Modification des tarifs de la salle des fêtes

Sont arrêtés les points suivants :

100€ par habitants de la commune (sur justificatif)

250€ si le locataire est hors communes

Maintient de la caution si la salle n'est pas nettoyée

Maintient de la caution si la salle est dégradée

60€ de participation pour la désinfection au vu du contexte sanitaire

6 – adressage

Le mot « lieu-dit » n'apparaîtra pas sur les panneaux

Vote : 8 voix exprimées pour à main levée, 1 abstention

7 - Désignation des membres de la commission de contrôle de la liste électorales

Plassac-Rouffiac étant une commune de moins de 500 habitants, désignation par le conseil d'un titulaire et d'un suppléant pour les listes électorales en préfecture en lien avec le tribunal.

Titulaire : Alain LAPOUGE

Suppléant : Delphine LAURAIN

8 – Questions et informations diverses

* Participation à l'école de Claix pour les enfants de la commune

Vote : 9 voix exprimées pour à main levée

* courrier récriminateur d'un administré en date du 25/06/2021, prise de conseil auprès d'un avocat

bornage du terrain communal en lien avec le courrier

* demande de l'association de chasse de notre commune afin de réaliser des travaux à leur charge en vue de réaliser un local pour la venaison en adéquation avec les règles d'hygiène

Vote : 8 voix exprimées pour à main levée, 1 abstention

*1 AVP, déclaration d'accident

* Les panneaux des noms de rues ne sont toujours pas livrés alors que le matériel pour les implanter est disponible.

* il sera bientôt nécessaire de faire un point sur l'achat d'un nouveau tracteur ou de l'entretien des bas-côtés par une entreprise extérieure

Fin de la séance à 23h00